

## Compte-rendu du CTL du 1er juin 2018.

Ce Comité technique Local (CTL) avait 3 points à son ordre du jour :

– **La généralisation de l'accueil personnalisé sur RDV** sur tous les SIP d'ici le 01/09/2019. À la lecture des documents remis au CTL, Solidaires Finances Publiques constate qu'une fois de plus, la direction parisienne n'a pas écouté ses agent.e.s. Ces derniers étaient venu.e.s nombreuses et nombreux au CTL du 08 décembre 2017 : dispositif mis en place sans réelle concertation avec les agent.e.s ; non prise en compte des dysfonctionnements actuels liés aux multi-bases Iliad ; tâches supplémentaires et chronophages du contre-appel, mise en place d'une véritable usine à gaz...sans oublier la mise à mal du service de proximité pour tous et toutes et la rupture de l'égalité de traitement des usagers que cela entraîne. La direction parisienne continue aveuglément de faire la sourde oreille aux remontées de celles et ceux qui au quotidien doivent mettre en œuvre les décisions d'une direction de plus en plus éloignée du terrain.

L'ensemble des OS ont unanimement voté contre. Grâce à l'intervention de Solidaires Finances Publiques, nous avons obtenu que la direction reporte la mise en place de l'APSRDV de Grandes Carrières au 01/07/2019 alors qu'elle était prévue le 01/07/2018. En effet, les deux SIP de Grandes Carrières fusionnent au 01/01/2019 et il nous semblait difficile pour les agent.e.s de faire face à deux nouvelles réformes modifiant totalement leur organisation de travail.

**Pour Solidaires Finances Publiques**, la généralisation de la prise de rendez-vous n'est pas la solution aux problématiques soulevées par un accueil toujours très important comme nous avons encore pu le constater pendant la campagne déclarative. Tous les usagers doivent bénéficier d'une réponse personnalisée délivrée par des agent.e.s technicien.nne.s et dans les meilleures conditions possibles.

Lors du débat sur l'accueil personnalisé sur RDV, **Solidaires Finances Publiques** a questionné la direction pour savoir si cette organisation d'accueil aller être mise en place aux trésoreries amendes. La direction nous a répondu que non. Or, nous leur avons répondu qu'il y avait eu une note de la DG début mai indiquant la mise en place de cet accueil aux trésoreries amendes et que cette note avait été diffusée auprès des collègues. La direction découvrait l'information !

– **La Formation professionnelle** : Concernant le nouveau droit à la formation individuelle, le CPF (congé professionnel de formation), nous avons appris que pour les préparations aux concours (qui peuvent entrer dans ce cadre), les agent.e.s ont le droit à 5 jours à condition de ne pas avoir de CET sinon les agent.e.s devront utiliser 5 jours de leur CET. Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette disposition est injuste. Les jours de congés d'un CET ne doivent pas être utilisés pour pouvoir se former.

Concernant la E-formation qui est toujours en augmentation, l'objectif de la DG est de 25% de e-formation. A priori, il ne devrait pas y avoir de trop grande augmentation sur Paris,

l'année prochaine, puisque nous en sommes déjà à 21%. Sur le bilan des E -formations fait par la FORPRO, ce que nous indiquons comme points négatifs (pas de questions possibles, pas d'interaction avec un.e formateur-trice., pas de temps, formation sur le lieu de travail..) est repris dans les documents de la For-pro mais sans pour autant tirer un trait sur ces E-Formation..La FORPRO nous a précisé que des casques étaient toujours disponibles pour l'écoute de e-formations. Contacter vos chefs de service pour en bénéficier.

**Solidaires Finances Publiques** s'est à la fois abstenu sur le bilan 2017 et le plan de formation 2018 Solidaires Finances Publiques est très attaché à la formation professionnelle, c'est pour cela que nous revendiquons un recensement collectif des besoins de formation contribuant ainsi à améliorer l'homogénéité des équipes de travail mais aussi un recensement individuel tout au long de l'année et surtout pas dans le cadre étiqué de l'entretien professionnel dans lequel il constituera toujours un élément à charge . Nous revendiquons la prise en compte des besoins exprimés, du temps passé en formation, notamment au regard des objectifs fixés, aussi bien pour les agent.e.s en formation que pour les animateurs-trices des stages et les tuteurs dans les services. Nous revendiquons également le remboursement systématique des frais engagés et des avances de frais.De plus nous avons également dénoncé la limitation de la participation aux concours, limitation qui contrairement à ce qui était prévu initialement ne serait mise en place qu'en 2019 ! Certainement un petit recul du à la mobilisation collective !

### - **Le CSRH et Sirhius**

En attendant que le service parisien gestion administrative des agents disparaisse totalement au 01/01/2019 et que soit mise en place le CSRH de Noisy le Grand dont dépendra l'ensemble des dossiers des agents parisiens, la direction met en place un "plan d'urgence temporaire" destiné à gérer tous les éléments modifiants la paye (changement d'échelon, temps partiel, congés maladie...) . La direction a donc décidé de maintenir 4 ou 5 agent.e.s de l'ancien service au 01/09/2018 jusqu'à fin décembre 2018 (agent.e.s qui ont du faire une mutation pour un autre service et qui n'y seront donc pas pendant 4 mois !!!) ainsi que 4 EDR. **Solidaires Finances Publiques** sera très attentif aux conditions de travail de ces agent.e.s qui feront leur travail avec beaucoup moins de moyens. De plus nous serons attentifs à leur future évaluation.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, cette restructuration est un danger évident pour les emplois et sonne le glas de la gestion RH de proximité et de qualité.

Concernant la mise en place de Sirhius, **Solidaires Finances Publiques** a alerté la direction sur les premières difficultés rencontrées par les agent.e.s. Mais selon elle, au 1er juin , tout était rentré dans l'ordre. A suivre et n'hésitez pas à nous contacter sur tous problèmes.